


















Le Réseau













Nos objectifs

- La promotion et le développement des SIAE
- Le partage et la capitalisation des expériences dans l'optique d'améliorer la qualité de l'accompagnement socioprofessionnel des salarié.e.s en insertion
- Le développement de l'offre de formation
- La mise en relation des SIAE avec les entreprises

Nos structures

 ACI Itinérant 11, rue du Canon de Bois 23140 Jarnages Téléphone : 06 18 86 01 32 Email : reseau23siae@gmail.com	 ACTO Insertion 52, avenue Gambetta 23000 Guéret Téléphone : 05 19 39 00 09 Email : gueret@actoinserion.com	 ADPBC 58 bis, rue de la Marche 23270 Châtelus-Malvalaix Téléphone : 05 55 81 00 25 Email : adpbchantier@hotmail.fr
 Banque de Meubles 2bis, rue Georges Clémenceau 23000 Guéret Téléphone : 06 18 86 01 76 Email : coordinationbm@comiteaccueillecreusois.fr	 Banque de Mob Zone d'Activité Sainte-Marie 23460 Royère-de-Vassivière Téléphone : 05 55 63 93 20 Email : administration@mef23.fr	 Chifo'Net 2bis, rue Georges Clémenceau 23000 Guéret Téléphone : 05 55 81 97 76 Email : coordinationbm@comiteaccueillecreusois.fr
 CIRCÉ 5, route de Clermont 23700 Auzances Téléphone : 06 18 86 01 32 Email : reseau23siae@gmail.com	 Co'Ordi 2bis, rue Georges Clémenceau 23000 Guéret Téléphone : 06 72 25 25 15 Email : caccoordi2@gmail.com	 ASFEL Demain en mains Les Planèzes 23400 Bourgneuf Téléphone : 05 55 64 14 40 Email : ressourceur.bourgneuf@groupe-fel.fr
 Horizon Jeune 14c, rue des Fusillés 23200 Aubusson Téléphone : 05 55 66 13 59 Email : contact@horizonjeune.fr	 Jardins de Saintary Saintary 23140 Rimondeix Téléphone : 05 55 62 78 73 Email : jardins.saintary@iwanaadoo.fr	 Laser Emploi 23 28, avenue d'Auvergne 23000 Guéret Téléphone : 05 55 51 14 34 Email : riem.laurent@msa-services.fr
 L'Atelier DEEE Atelier 2 - La Perrière 23230 Gouzou Téléphone : 07 70 27 82 69 Email : electro.ladynamo@gmail.com	 Pôle Bâtiment 5, rue Johannes Gutenberg 23000 Guéret Téléphone : 06 18 86 01 32 Email : reseau23siae@gmail.com	 PPE Avenue Jean Mermoz 23300 La Souterraine Téléphone : 05 55 63 93 20 Email : administration@mef23.fr
 Ressourcerie La Dynamo 1 ZA des Granges 23170 Chambon-sur-Voueize Téléphone : 05 55 65 00 47 Email : ressourceur.ladynamo@gmail.com	 REVATEC 17 Le Moulin du Pont 23000 Sainte-Feyre Téléphone : 07 58 52 71 55 Email : direction@revatec.fr	 Traces de pas 48, rue Lavaud 23300 La Souterraine Téléphone : 05 55 63 00 21 Email : karine.boux@tracesdepas.fr
 TUS 23 Avenue Jean Mermoz 23300 La Souterraine Téléphone : 05 55 63 93 20 Email : accueil.lasouterraine@mef23.fr		

Nos activités

 Construction	 Nettoyage	 Rénovation et restauration de meubles
 Déménagement et/ou débarras	 Production de légumes	 Second œuvre
 Entretien d'espaces verts et naturels	 Reconditionnement/valorisation	 Vente de produits revalorisés
 Mise à disposition de personnel	 Rénovation de petits patrimoines	 Transport de personnes

NOUS CONTACTER



Réseau Creusois des SIAE

3, rue de Londres
23000 GUERET

Email : reseau23siae@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/reseaucreusesiae>

Site internet : <http://www.reseau-creuse-siae.fr/>

Chargée de développement

Léa VERBAENEN
06 18 86 01 32
leaverbaenen@reseau-creuse-siae.fr

Chargée de relations entreprise qualité des parcours

Hélène GUILLOU
07 83 86 99 72
helene.guillou@reseau-creuse-siae.fr

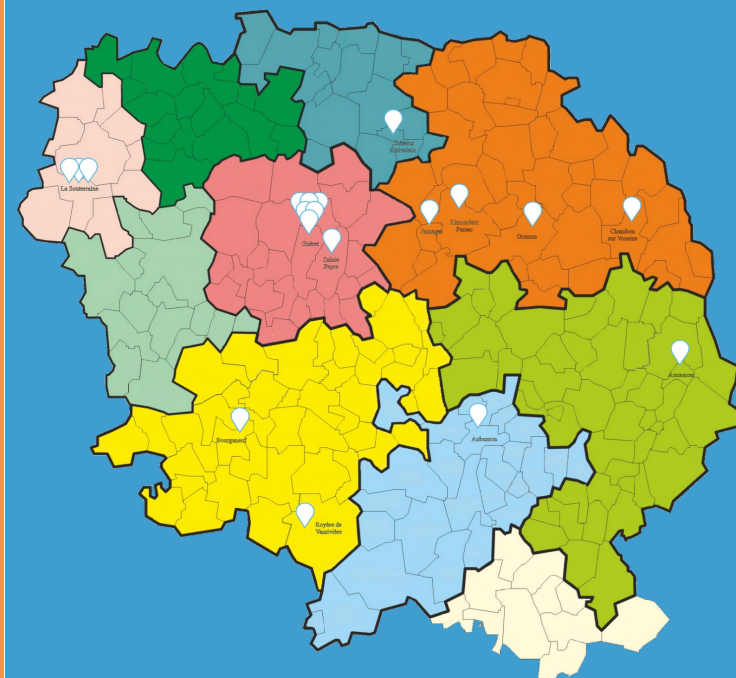


Réseau Creusois
des
siae

L'IAE en bref

Le Réseau

Collaborer



“L’insertion par l’activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d’accueil et d’accompagnement.”

Article L5132-1 du code du travail



Le Réseau Creusois des Structures d'Insertion par l'Activité Economique, acteur de l'Economie Sociale et Solidaire sur le département, est une association loi 1901 créé en 2009.

Le Réseau regroupe 19 structures d'insertion par l'activité économique.



L'IAE en bref



L'insertion par l'Activité Economique (IAE) est un outil à destination des personnes éloignées de l'emploi qui allie un contrat de travail et un accompagnement socioprofessionnel. Les parcours en IAE durent de 4 à 24 mois.



OBJECTIFS

- Reprise progressive de l'activité
- Accompagnement à la levée des freins à l'emploi
- Accompagnement/construction d'un projet professionnel
- Encadrement technique/acquisition de compétences techniques, transversales et de savoir-être

Structures d'Insertion par l'Activité Economique

Elles proposent une pluralité d'activités :

Bâtiment, industrie, recyclage, entretien des espaces verts et naturels, service à la personne, maraîchage, vente, transport, restauration, ...

Production de biens et de services

Atelier et chantier d'insertion
• Activités d'utilité sociale
• Services à la population ou à un territoire

Entreprise d'insertion
• Entreprise à part entière
• Marchés concurrentiel

Association Intermédiaire
• Mise à disposition auprès de particuliers, associations, collectivités ou entreprises

Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
• Missions intérimaires auprès d'entreprises

Mise à disposition de personnel

Faire appel à une SIAE pour répondre à un besoin c'est :

- ✓ Soutenir l'emploi local et lutter contre l'exclusion
- ✓ Effectuer des achats responsables à plus-value sociale et sociétale
- ✓ Allier économique et social en travaillant avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire dont l'objet est de créer de l'activité et de la richesse au bénéfice du collectif
- ✓ Diversifier ses modes de recrutements
- ✓ Préparer l'avenir en faisant monter en compétence la main d'œuvre locale en fonction des besoins actuels et à venir des entreprises

Collaborer

Quand faire appel à une SIAE ?

- ↳ Sous-traiter une partie de mes activités
- ↳ Répondre à un besoin ponctuel de personnel
- ↳ Anticiper un recrutement à venir
- ↳ Répondre à un marché comportant une clause sociale
- ↳ Recruter sur des secteurs en tension

Dans le cadre d'une réponse à un marché en cotraitance ou sous-traitance avec une SIAE, le Réseau peut vous appuyer dans vos candidatures dématérialisées.

Le lien SIAE/ entreprise peut prendre plusieurs formes !



Déconstruisons les idées reçues !

L'insertion professionnelle, c'est pour les délinquant.e.s
L'insertion professionnelle s'adresse à toutes les personnes éloignées de l'emploi.

Il faut travailler dans le bâtiment pour travailler sur un chantier d'insertion.
Les chantiers d'insertion concernent de nombreux secteurs. Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences dans le secteur d'activité du chantier d'insertion pour être recruté.e. Il n'est pas non plus indispensable d'avoir un projet professionnel en lien avec l'activité du chantier.

Dans les SIAE, il y a des métiers pour les hommes et des métiers pour les femmes.
Les métiers proposés par les SIAE sont ouverts aux femmes comme aux hommes, quelque soit le secteur d'activité. Les SIAE œuvrent à la mixité professionnelle et à la casse des stéréotypes de genre et sur le travail des femmes.

L'IAE, c'est du bénévolat.
Les salarié.es des SIAE bénéficient d'une rémunération au moins égale au SMIC.

Le travail sera de moins bonne qualité si on fait appel à une SIAE.
Les structures s'appuient sur des encadrant.e.s techniques qui sont des professionnel.le.s compétent.e.s qui forment les salarié.e.s en insertion et sont les garant.e.s de leur progression techniques et de la satisfaction du/de la client.e.

Les Entreprises d'Insertion ne sont pas de vraies entreprises.
Les EI réalisent près de 80% de leur chiffre d'affaires par la commercialisation de leurs produits. Elles perçoivent une aide aux postes d'insertion, qui « finance l'encadrement et l'accompagnement social des personnes en insertion et compense leur moindre productivité » (circ. DGEFP 99-17). Par ailleurs, les EI paient les mêmes impôts et charges que toute entreprise.

Ensemble, soutenons l'offre d'insertion !